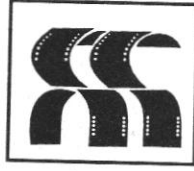


6107.ك.612021



المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

- 9 DEC. 2021

NOTE CIRCULAIRE

Il est porté à la connaissance de toutes les sociétés de production demandant l'assistance des Forces Armées Royales pour l'utilisation des moyens militaires dans le cadre du tournage de leurs différents projets, que la société doit être représentée lors de la réunion de la commission militaire chargée de l'étude des demandes de ladite assistance, qui se tient au siège du Centre Cinématographique Marocain, par le producteur gérant de la société, ou, en cas de force majeure, le directeur de production du projet sujet de la réunion, ayant une procuration dûment signée par le gérant.▲

Le Directeur du Centre
Cinématographique Marocain
par intérim
Mustapha TAIMI